



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

63^e Séance tenue le 25 mai 2015 à 17 h 30

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M^{me} Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)
M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (no 2)
M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (no 16)
M. David Reford, citoyen, producteur agricole
M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, directeur adjoint - Planification
M. Dave Cassivi, chargé de projets en environnement

Autre :

M. Réginald Regout – Période de questions

ABSENCES :

Membre :

M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole

Personne-ressource :

M^{me} Catherine Marchand

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 45

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est adopté en ajoutant un sujet à l'article 13.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 62^e séance tenue le 20 avril 2015
4. Suivi du procès-verbal de la 62^e séance tenue le 20 avril 2015
5. Date de la prochaine assemblée
6. Suivi des dossiers
7. Période de questions des citoyennes et citoyens
8. Taxer les terres en friche – Les pouvoirs de la Ville de Laval, leur expérience, les avantages, les inconvénients et les leçons apprises

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE

9. Présentation sur l'agriculture urbaine
10. Dépôt du rapport de « l'Événement porte ouverte
11. La tournée des élus organisée par la table agroalimentaire de l'Outaouais
12. Révision du mandat du CCA
13. Sujets divers :
 - a. Traitement des demandes inhabituelles d'information
14. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 62^e séance tenue le 20 avril 2015

Le procès-verbal de la 62^e séance tenue le 20 avril 2015 est approuvé.

4. Suivi du procès-verbal de la 62^e séance tenue le 20 avril 2015

Aucune question et aucun commentaire ne sont formulés.

5. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 15 juin 2015.

6. Suivi des dossiers

15, chemin Dufresne et 967, montée Dalton :

On mentionne que les requérants se sont prévalus de leur droit d'être entendu en personnes devant la CPTAQ lors de l'audience qui a eu lieu le 13 mai 2015. On souligne que la commission devrait rendre ses décisions d'ici les prochaines semaines.

Lot numéro 5 383 714 du cadastre du Québec (Encan Larose) :

Ajout au tableau de la demande d'exclusion formulée par le propriétaire de l'Encan Larose dans le but de réaliser un projet commercial.

7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de M. Réginald Regout.

M. Regout dépose pour information un document intitulé : « SADD révisé : aberrations et incohérence » qui a été transmis à la directrice du Service de l'urbanisme et du développement durable.

Le secrétaire profite de l'occasion pour remettre à M. Regout une copie du procès-verbal de la séance du CCA tenue le 20 avril 2015.

Départ de M. Réginald Regout.

8. Taxer les terres en friche – Les pouvoirs de la Ville de Laval, leur expérience, les avantages, les inconvénients et les leçons apprises

On explique brièvement que la Ville de Laval détient depuis 1996 le pouvoir de :

- Remembrement d'immeubles susceptibles d'exploitation agricole véritable et continue et autres fins accessoires;
- D'acquérir, de gré à gré ou par expropriation, des d'immeubles susceptibles d'exploitation agricole véritable et continue qui sont situés dans la zone agricole;
- Imposer et prélever annuellement sur un tel terrain situé en zone agricole une surtaxe qui ne peut excéder 200 \$.

Quelques questions et réponses sont formulées sur le nombre de terres en friches à Gatineau comparé à Laval et sur le nombre et la superficie des terrains à Laval visés par une surtaxe.

On établit une communication téléphonique avec M. Luc Paquette, assistant directeur du Service de l'urbanisme de la Ville de Laval.

M. Paquette rappelle le mandat détenu, depuis 1996, par la Ville de Laval en matière de remembrement, d'acquisition d'immeubles et d'imposition d'une surtaxe.

Il rappelle également qu'avant l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection et les activités agricoles (LPAA) de nombreuses personnes ont acquis des lots principalement situés à l'est de la Ville de Laval en vue de construire des habitations résidentielles.

M. Paquette explique que ces lots ont été laissés en friche et constituent une contrainte à la protection et la mise en valeur du territoire agricole. Il souligne que la Ville de Laval a donc décidé de mettre en place certaines mesures, dont une modification de sa Charte afin d'obtenir le pouvoir de surtaxer ces lots laissés en friche en vue de favoriser le remembrement et la remise en culture des terres inexploitées et morcelées.

M. Paquette mentionne que les revenus provenant de la surtaxe imposée sont versés dans un fonds spécial. Il signale que les revenus accumulés dans ce fonds s'élèvent à environ 3 500 000 \$ et qu'ils doivent être utilisés que pour favoriser le remembrement des terrains situés en zone agricole.

Enfin, M. Paquette précise que beaucoup de travail reste à faire et à compléter au niveau des acquisitions de gré à gré, d'expropriation à venir, de remembrement et de remise en culture.

Départ de M. Mike Duggan.

M. Paquette répond ensuite à quelques questions, entre autres, au sujet du programme de rachat des lots, du remembrement, de la remise en culture, des statistiques sur le nombre de lots, de la spéculation particulièrement présente dans l'ouest de la Ville, de l'entente entre la Ville de Laval et l'UPA, du projet d'expropriation, de la révision du PDZAA, de la valeur monétaire au pied carré, de la corporation AGRIL et des limites de la LPAA en matière de spéculation.

La présidente remercie M. Paquette pour sa participation et disponibilité.

9. Présentation sur l'agriculture urbaine

Un document intitulé : « Politiques et programmes en agriculture urbaine dans 10 villes nord-américaines » est déposé pour information. On indique que ce document vise principalement à explorer le rôle qu'une ville peut être appelée à jouer en regard du développement et de l'exercice de l'agriculture urbaine.

10. Dépôt du rapport de « l'Événement porte ouverte »

On souligne que le rapport final de la soirée d'information et de consultation du 1^{er} avril 2015 sur la réglementation d'urbanisme affectant les entreprises agricoles et agroalimentaires porte principalement sur :

- Le contexte de la rencontre;
- Le résumé des discussions en ateliers;
- L'évaluation de la soirée;
- Les recommandations.

On indique que les recommandations du rapport seront analysées, puis transmises aux Services concernés pour évaluation et suivi.

Une question est formulée sur l'échéance de réalisation des actions qui ont été classées selon un horizon de court, moyen et long terme.

Un rapport sur l'état de la situation des recommandations sera effectué à la séance du CCA du 21 septembre 2015.

11. La tournée des élus organisée par la table agroalimentaire de l'Outaouais

La présidente remercie M. David Reford pour sa participation active lors de la tournée des élus organisée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais.

La présidente mentionne l'importance d'une telle activité pour les élus, les producteurs, les restaurateurs et les principaux acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs) du développement du secteur agroalimentaire qui sont actifs sur le territoire de la Ville de Gatineau

12. Révision du mandat du CCA

Ce sujet est reporté à la prochaine séance du CCA.

13. Sujets divers

a. Traitement des demandes inhabituelles d'information

Un membre déplore le fait qu'il est difficile d'obtenir des renseignements à la Ville de Gatineau dès qu'une demande d'information inhabituelle est formulée. Il souligne que le citoyen passe du 311, à un Service, puis au 311, puis un autre Service, etc.

14. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h 20.